

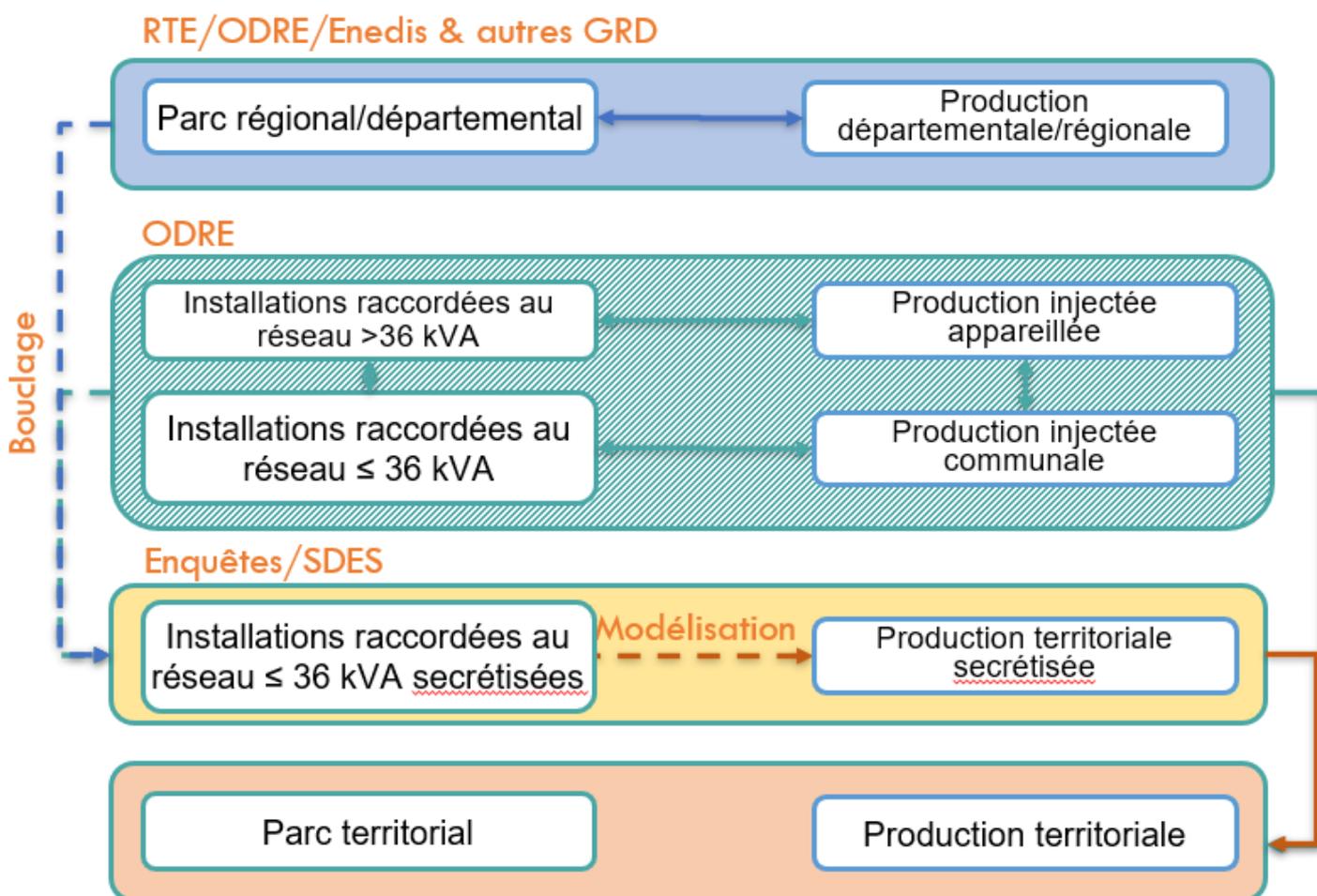
1.1.08_Hydraulique

- Approche(s) méthodologique(s) de référence(s)
- Production des indicateurs territoriaux de la filière

Approche(s) méthodologique(s) de référence(s)

L'approche de référence pour la production d'indicateurs territoriaux correspond à une simple pratique d'inventaires des unités de production installées (et en fonctionnement) et des productibles associés à partir des sources de données disponibles.

Schéma de principe général de l'approche de référence



Production des indicateurs territoriaux de la filière

Liste des indicateurs

Nom	Unité	Définition littérale
Production électrique injectée sur le réseau	kWh	Énergie annuelle produite par le parc injectée sur le réseau électrique.
Production électrique brute	MWh	Électricité produite par l'ensemble des installations et en fonctionnement raccordées ou non au réseau électrique
Production électrique nette	MWh	Électricité produite par l'ensemble des installations et en fonctionnement raccordées ou non au réseau électrique à l'exclusion de l'énergie autoconsommé pour le pompage
Production électrique normalisée	MWh	Électricité injectée sur le réseau électrique annuelle lissée sur plusieurs années en fonction de la filière considérée.
Parc installé raccordé au réseau (électrique)	kWé	Cumul de puissances électriques des unités de production électrique en fonctionnement présentes sur le territoire
Parc installé non raccordé au réseau (électrique)	kWé	Cumul de puissances électriques des unités de production électrique en fonctionnement présentes sur le territoire non raccordées au réseau électrique
Nombre d'installations	Nbr	Nombre d'installations en fonctionnement présentes sur le territoire
Facteur de charge annuel	%	Rapport entre l'énergie électrique effectivement produite et l'énergie potentiellement produite à puissance nominale sur un an

Précisions sur le périmètre et la périodicité des indicateurs

Le bilan territorial inclut toutes les installations hydroélectriques en domaine terrestre en fonctionnement sur le territoire et sur la période de référence considérée. Il est admis que le

périmètre puisse être restreint, selon les moyens disponibles pour traiter de cette filière à l'échelle territoriale aux installations en fonctionnement ET raccordées aux réseaux uniquement, les installations en autoconsommation électrique pure non raccordées au réseau étant négligeables dans un bilan territorial à l'échelle d'un EPCI. Il n'inclut pas, les installations productrice d'énergie motrice (pour la meunerie par exemple).

La périodicité des indicateurs est généralement annuelle. Elle dépend de la fréquence d'actualisation des données disponibles et du bilan. Elle est précisée lors de la diffusion des indicateurs.

Sources et variables de données préconisées

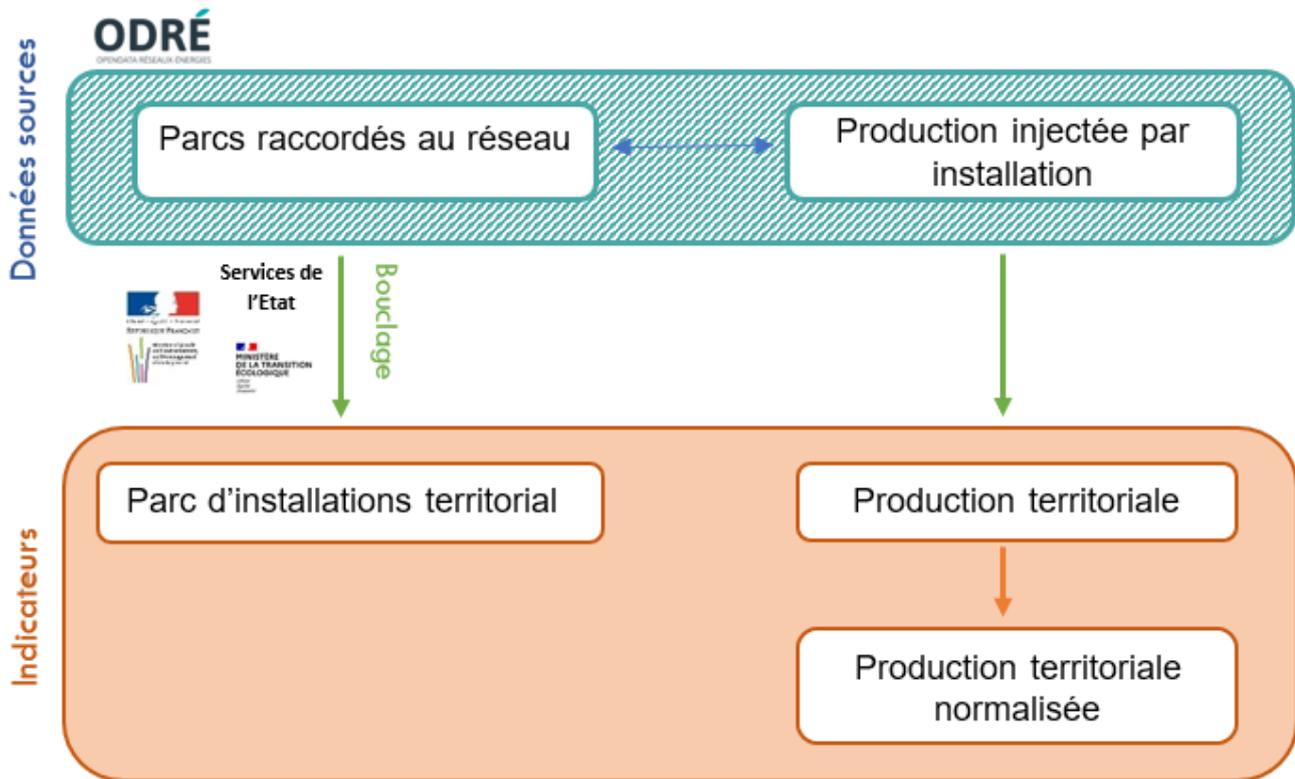
Sources	Jeux de données	Accès
Open Data Réseaux-Energies (ODRE)	Registre national des installations de production et de stockage d'électricité	https://opendata.reseaux-energies.fr/
Services en charge de la prévention des risques technologiques (DREAL)	Caractéristique des parcs installés soumis à déclaration ou autorisation dans le cadre de la réglementation relative aux ICPE	Transmission directe
Gestionnaires de réseaux (GRD/GRT)	Données départementales (capacités/production)	Transmission directe
Enedis	Production électrique annuelle par filière à la maille communale et départementale	https://data.enedis.fr

Les données de l'ODRE sont issues des données transmises par l'ensemble des gestionnaires de réseaux de transport et de distribution ainsi que par les régies. La mise en ligne des registres se fait à m+2 par rapport à la date d'arrêt des données. Exemple : le registre arrêté au 31/12 est au plus tard en ligne à la fin du mois de février.

Procédure de traitement

La procédure de traitement décrite dans le présent référentiel se limite, dans la version 1.0 à l'exploitation des données disponibles pour l'établissement des indicateurs territoriaux sur la dernière année de référence disponible. Les versions ultérieures développeront les suppléments nécessaires à l'exploitation des données historiques.

Schéma général de traitement des données sources :



N.B : Ce schéma de traitement de l'information se base sur l'état actuel des données disponibles.

Le suivi des indicateurs de la filière hydroélectrique s'appuie sur deux sources de données principales : la connaissance du parc à travers les informations recueillies par les services en charges de la prévention des risques au sein des DREAL et les données de production issues des gestionnaires des réseaux de distribution et de transport d'électricité disponibles en open data.

La plupart des indicateurs sont obtenus depuis 2017 par agrégation directe des données annuelles du **registre national des installations de production et de stockage d'électricité**. La fréquence d'actualisation envisageable est différente selon l'indicateur considéré :

- Les indicateurs de suivi du parc installé et des capacités en service aux différentes échelles territoriales peuvent être actualisés à chaque mise à jour du registre. Cependant, compte tenu des corrections qui peuvent être faites au sein des registres d'une actualisation à une autre, il est à noter que ces données ne pourront pas être caractérisées comme définitives avant qu'un calage avec les données des services de de la DREAL ne soit fait.
- Les indicateurs de suivi des productibles injectés sur le réseau ne peut être diffusé qu'à partir du registre **au 31/12** de chaque année. En effet, la donnée de production disponible au sein des registres publiées au cours de chaque année est une donnée de production annuelle glissante, non exploitable. Un calage avec les données des gestionnaires de réseaux est nécessaire.

Pour les années antérieures à 2016 une estimation des productibles à l'échelle territoriale est nécessaire à partir des données disponibles à l'échelle communale, départementale et régionale fournies par les gestionnaires des réseaux de distribution et de transport électrique. Elle est

obtenue par croisement et calage entre une modélisation des productibles, d'une part (voir le paragraphe suivant sur les formules de calculs) et les données agrégées d'injection d'électricité sur le réseau électrique de la filière, d'autre part.

Champs du registre utilisés pour la production des indicateurs :

Champ utilisé	Note méthodologique
energieAnnuelleGlissanteInjectee	Production d'énergie annuelle injectée sur le réseau
puisMaxRac ; puisMaxInstallee	Puissance installée – voir commentaire
nblInstallation	Si agrégation d'installations, indique le nombre d'installations agrégées en service
dateRaccordement	Information exhaustive concernant la date de raccordement de l'installation (ce qui n'est pas toujours le cas pour le champ dateMiseEnService)
Filière	Sélectionner : Hydraulique
codeinseecommuneinstallation	Code Insee de la commune sur laquelle l'installation de production est localisée au réseau électrique. Pour certaines installations, le raccordement de l'installation peut se faire sur une commune différente (codeinseecommune) de la commune sur laquelle est l'installation. On privilégie une localisation au niveau de l'installation
Technologie	Permet d'identifier les installations hydroélectrique de type "Pompage turbinage", dont la production d'électricité n'est pas considéré comme renouvelable. Ces installations consomme de l'électricité pour pomper de l'eau d'un réservoir bas à un réservoir haut, puis produise de l'électricité, en turbinant de l'eau du réservoir haut vers le réservoir bas.

se référer directement au glossaire du registre^[1] pour plus d'informations

Formules de calcul

Production électrique normalisée :

La "normalisation" est un calcul complémentaire pratiqué sur la valeur de production annuelle territoriale des filière hydroélectriques et éoliennes destiné à atténuer les effets des variations climatiques de l'indicateur. Ce calcul est standardisé et décrit à l'annexe II de la [directive européenne 2009/28/CE](#). Il correspond à "*la moyenne de la production d'énergie annuelle sur **les 14 ou le nombre d'années précédant l'année N** pour laquelle les données relatives à la puissance et à la production sont disponibles*" (c.à.d une moyenne sur 15 ans).

Modélisation de la production annuelle :

La modélisation de l'indicateur de production d'énergie annuelle n'intervient que très peu mais elle peut être nécessaire dans différents cas de figure :

Si les données de production ne sont pas disponibles à l'échelle souhaitée. Elles peuvent être estimées à partir des données agrégées à une échelle géographique supérieure* à partir de la formule suivante :

$$\text{PROD_MOD} = \text{PUISS_IND} * (\text{PROD_TA_AGR} / \text{PUISS_TA_AGR})$$

Avec :

- PUISS_IND : puissance installée individuelle
- PROD_TA_AGR : cumul de la production annuelle sur l'échelle agrégée*
- PUISS_TA_AGR : cumul des puissances installées sur l'année considérée sur l'échelle agrégée

Dans le cas où des installations sont raccordées durant l'année de production, la formule est modulée de la manière suivante :

$$\text{PROD_MOD} = \text{PUISS_IND} * [\text{NB_JOURS_FONCT}/365] * (\text{PROD_TA_AGR} / \text{PUISS_TA_AGR_AJ})$$

Avec :

- NB_JOURS_FONCT : nombre de jours de fonctionnement de l'installation sur l'année à partir de la date de mise en service
- 365 : nombre de jours dans une année
- PUISS_TA_AGR_AJ : cumul des puissances en fonctionnement dans l'année au prorata des durées de fonctionnement effective des puissances installées sur l'année considérée sur l'échelle agrégée

Dans le cas où l'on recense des installations non raccordées au réseau électrique (en autoconsommation) ou dans le cas où il n'existe pas de données de production disponibles sur l'année de référence, il est possible d'estimer grossièrement la production des installations à partir de la formule suivante :

$$\text{PROD_MOD} = \text{PUISS_IND} * \text{NB_HEURES_TH} * [\text{NB_JOURS_FONCT}/365]$$

avec :

- NB_HEURES_TH : Nombres d'heures théoriques de fonctionnement à pleine charge de l'installation

le nombre d'heures de fonctionnement théorique à pleine charge des installations est propre à chaque installation. Il dépend notamment du type d'installation (fil de l'eau, éclusée, lac, STEP).

[1] <https://opendata.reseaux-energies.fr/ressources/glossaire/>